



**PRÉFÈTE
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service territoire et patrimoines
Unité environnement**

**ELABORATION DES MESURES DE GESTION DU LIEVRE
AU TITRE DU LIVRE IV TITRE II « CHASSE » DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSULTATION DU PUBLIC

en application de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

La démarche est conduite par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Objet de la consultation

Elle se fait en application de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement et porte sur le projet d'arrêté prononçant modification de l'arrêté N° 32-2020-05-25-007 du 25/05/2020 relatif à L'ouverture et la clôture de la chasse Pour la campagne 2020 / 2021 dans le département du Gers et fixant le plan de gestion cynégétique des faisans et des perdrix rouges.

Lieu de la consultation

Les documents sont consultables sur le site internet de la préfecture du Gers et suivant les modalités fixées par la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012.

Délai de consultation

Le public dispose d'un délai de 21 jours (du 13 août au 3 septembre 2020) pour faire part de ses observations par voie électronique ou postale à compter de la mise à disposition du projet d'arrêté et de la note de présentation.

Les avis doivent être transmis par courrier à :

Direction Départementale des Territoires
Service territoire et patrimoines
19, place de l'ancien foirail – B.P. 322
32007 AUCH Cedex

ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-chasse-consultationspublic@gers.gouv.fr

en précisant la mention « **consultation projet d'arrêté fixant le plan de gestion cynégétique faisan-perdrix** ».

Suites de la consultation

Après dépouillement et analyses, une synthèse des observations sera ensuite mise à disposition sur le site internet de la préfecture du Gers.

Date de mise en ligne : 13 août 2020

Affaire suivie par Franck LEBLANC
Mél. : franck.leblanc@gers.gouv.fr
Tél : 05 62 61 47 40
19 Place du Foirail - 32000 AUCH
www.gers.gouv.fr

